



Il s'agit d'un couvert composé d'au moins deux espèces de grandes cultures (dont une céréale) conduites avec une productivité très faible et maintenue au minimum du 1^{er} mai au 15 janvier.



P. Boyer, Acolyance

Avantages

- Couvert protecteur et nourricier pour la faune sauvage, d'autant plus qu'il est conservé pendant la période hivernale.
- Zone de gagnage potentielle pour les lièvres, lapins et chevreuils, ce qui peut éviter des dégâts sur les cultures voisines.
- Permet le développement d'insectes, favorisant la disponibilité en proies bénéfiques au développement des espèces insectivores. A retenir que la survie des poussins de perdrix grises dépend en grande partie de disponibilité en insectes au printemps.

Inconvénients

- Contrainte sur le calendrier cultural : la parcelle est mobilisée jusqu'au 15 janvier, seule une culture de printemps peut être implantée.
- Peu adaptée aux sols argileux qui nécessitent un labour avant l'hiver.
- Coût plus élevé qu'une jachère classique, dû à l'achat des semences et à la conduite de la culture.
- Perte de surface productive.

Localisation

- La parcelle doit mesurer au moins 5 m de large et avoir une surface de 25 ares au minimum.
- L'implantation en bande en bordure de parcelle est préférable.
- Si la parcelle occupe une surface supérieure à 3 ha dans la Marne, il est possible de mettre en place des ruptures de végétation (bandes de terre nue ou de couverts différents).

Implantation

- Période de semis : réglementairement avant le 1^{er} mai.
- Pratiquer un faux semis pour implanter le couvert sur une terre propre : déchaumer superficiellement puis bien réappuyer le sol afin de faire lever les adventices et les repousses de la culture précédente, pour les éliminer avec un outil rotatif.
- Rouler après semis pour avoir une levée homogène.

Impact sur la biodiversité

• Intérêt pour le gibier :

> Le couvert est maintenu au minimum du 1^{er} mai au 15 janvier : il offre donc un abri pendant les périodes sensibles (époque de nidification et hiver).

> Les espèces implantées sont une source de nourriture pour le gibier, mais contribuent aussi au développement d'insectes qui permettent de subvenir aux besoins des jeunes ainsi que des oiseaux insectivores.

- Mélanges recommandés par la Fédération Régionale des Chasseurs de Champagne-Ardenne :

• Mélanges à réaliser à la ferme

	Dose semis (kg/ha)
Maïs type chasse	15
Millet	3 à 5

	Dose semis (kg/ha)
Maïs type chasse	15
Sorgho grain chasse	10 à 15

	Dose semis (kg/ha)
Avoine rude type LUXURIAL	12 à 15
Chou fourrager type PROTEOR	0.7 à 1
Sarrasin type LA HARPE	7

• Mélange prêt à l'emploi

	Dose semis (kg/ha)
MELANGE SAINT HUBERT 35% Sarrasin, 30% Millet, 10% Moha, 10% Vesce, 15% Sorgho chasse	40

Les espèces à privilégier